



RÉSEAU SANTÉ SOCIAL
DE LA BROYE FRIBOURGEOISE

Rapport de gestion 2021



Table des matières

1. Mot du Président.....	3
1.1 Comité	3
2. Mot de la Directrice	4
3. Mot de la Cheffe de projet et adj. de direction.....	6
3.1 Rétrospective des projets	6
3.2 Migration informatique du dossier de soin du SASDB.....	6
3.3 Nouveaux EMS sur les sites d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier.....	6
4. Mot du Responsable RH.....	7
4.1 Statistiques au 31.12.2021	7
5. RSSBF.....	8
5.1 Compte de résultat 2021	8
6. EMS-FJDB.....	9
6.1 Statistiques d'activités.....	9
6.2 Compte de résultat 2021	10
7. SASDB.....	11
7.1 Statistiques d'activités.....	11
7.2 Compte de résultat 2021	12
8. SSDB-SOC.....	13
8.1 Mot de la Cheffe de service des entités sociales.....	13
8.2 SSDB - Compte de résultat 2021.....	14
8.3 SOC - Compte de résultat 2021	15
9. Indemnités forfaitaires.....	16
9.1 Compte de résultat 2021	16
10. Ambulance et SMUR	17
10.1 Ambulance - Statistiques d'activités.....	17
10.2 SMUR - Statistiques d'activités.....	17
11. Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye.....	18
11.1 Compte de résultat 2021	18
11.2 Compte-courant des communes au 31.12.2021	19
11.3 Répartition intercommunale des soldes de subventions 2021	20
11.4 Bilan au 31.12.2021	21
11.5 Détails « fonds et réserves affectées ».....	22
11.6 Annexes aux comptes	23
12. Rapport de l'organe de révision à l'assemblée des délégués	28

1. Mot du Président

Au début de l'année 2021, tout le monde pensait que le mot coronavirus allait perdre de son importance. Malheureusement, nos vœux n'ont pas été exaucés mais nous sommes restés solidaires face à cette pandémie.

L'engagement et le dévouement extraordinaires du personnel ont permis d'assurer les soins et l'accompagnement des résidents dans les EMS ainsi que des clients des soins à domicile de manière optimale, d'accompagner également les bénéficiaires du service social et de notre service de curatelles.

Durant cette année écoulée, le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise a vraiment pu démontrer sa raison d'être et prouver que, grâce à tous les collaborateurs et à la direction, cette crise sanitaire a pu être gérée de manière efficace et efficiente.

A la suite des élections du printemps, un nouveau comité s'est constitué et de nouveaux membres ont intégré la Commission de bâtisse en charge des dossiers pour la construction des deux nouveaux EMS à Estavayer-le-Lac et Domdidier. Ces projets ont bien avancé ; le mandat d'étude parallèle (MEP) a été lancé et le choix du lauréat se fera dans le courant 2022. Il est également important de relever l'excellente collaboration avec les autorités communales concernées.

Ce message ne pourrait se terminer sans exprimer ma profonde reconnaissance et mes sincères remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du RSSBF qui s'engagent sans faille pour les aînés et les personnes en difficultés ou atteintes dans leur santé de notre district ! Helen Keller disait « *Seul nous pouvons faire si peu ; ensemble nous pouvons faire tellement* ». Alors continuons à avancer ensemble pour l'intégrité des personnes âgées et pour que chacun soit traité de manière respectueuse.

1.1 Comité



Collaud Anne-Pascale
Assistante sociale
Conseillère communale
à St-Aubin



Plüss Catherine
Educatrice retraitée
Vice-syndique
à Lully



Corminboeuf Marie-Claire
Juriste et médiatrice
Conseillère communale
à Belmont-Broye



M. Kilchoer Nicolas
Préfet de la Broye



Pochon Bernard
Physiothérapeute
Conseiller communal
à Cheyres-Châbles



Glardon Alex
Courtier en assurances
Conseiller communal
à Cugy



Robert Françoise
Curatrice
Vice-syndique
à Les Montets



Guerry Isabelle
Secrétaire de direction
Syndique à Vallon



Voita Jean-Claude
Carrossier indépendant
Conseiller communal
à Estavayer

2. Mot de la Directrice

Cultiver la pensée positive et la gratitude, je suis persuadée que ce sont deux outils puissants pour que la crise vécue se transforme en opportunité. En songeant à l'année 2021, je ne peux que clamer ma profonde et immense gratitude à tout le personnel.

2021 : une année si particulière

Et si tout ce stress, ces contraintes nous rendaient plus forts, plus intelligents et même plus HEUREUX.

Nos cerveaux sont programmés pour accorder plus d'importance à ce qui est négatif que positif. C'est une des raisons pour laquelle on met l'accent sur le négatif. La pratique permet de changer tout ça.

Et si on commençait aujourd'hui et que chaque jour, nous écrivions « une belle chose » que nous avons vécue ou encore mieux si nous la partageons avec nos collègues. Entretenir la conscience de ce qui nous semble beau, agréable et positif renforce notre confiance en nous et notre motivation.

Cet état d'esprit nous autorise au « bien-être » dans les « choses » les plus anodines de notre quotidien.

Ainsi, plusieurs collaborateurs de différents secteurs et professions ont transmis ce qu'ils ont vécu comme positif dans leur vie professionnelle en 2021 :

« La première vraie sortie avec les résidents et les collègues à la bénichon de Domdidier. Une soirée très conviviale, tous avaient le sourire et étaient heureux de revivre un moment en société. Une soirée mythique et un souvenir inoubliable. »

Une soignante, EMS Les Lilas

« Cela a été une très bonne chose, d'inclure plus les collègues de l'animation, de la cafétéria, de l'intendance, à la vie des services dans les étages, auprès des soignants, des résidents. Cela a amené une bonne ambiance générale dans l'institution Les Mouettes, comme une sensation d'être un tout. »

Une soignante, EMS Les Mouettes

« Mon rôle fut synonyme de solidarité, de patience et de compréhension. Si je devais résumer 2021 : On a tous fait du mieux qu'on a pu, et on s'en est très bien sortis ! ... C'est dans la bonne humeur, le partage et la tolérance que nous avons pu traverser 2021. C'est un plaisir de travailler avec des équipes aussi formidables que celles que nous avons !!! »

Un cadre, Service d'aide et de soins à domicile

« Avec l'EMS fermé, nous nous sommes rapprochés des résidents du fait qu'ils ne voyaient que le personnel. Les échanges étaient nouveaux avec beaucoup d'émotion et de respect. On a appris à être plus à l'écoute les uns des autres. »

Une collaboratrice d'intendance, EMS Les Lilas

« Contente d'avoir été choisie par une résidente pour participer au projet « Le recueil de récits de vie ». Tout comme elle, j'ai donc été interviewée par une recueilleuse. Ce fut un moment fort en émotions, très touchant. »

Une soignante, EMS Les Mouettes

« Une grande satisfaction d'avoir pu respecter les désirs des patients dans les situations de fin de vie à domicile. »

Une soignante, Service d'aide et de soins à domicile

« Je crois avoir réussi à donner un peu de joie et de gaieté aux résidents. »

Une soignante, EMS Les Fauvettes

« Nous avons accueilli Carole Rich durant l'été, sur la terrasse. Nous avons pu (avec l'aide du service technique) faire l'achat de trois jardins en hauteur. Ce sont deux résidentes âgées de plus de 90 ans qui se font un plaisir de jardiner et d'entretenir le jardin selon les saisons. Ces jardins font le bonheur des résidents lors des promenades en extérieur. Les soirées pizzas furent aussi des moments inoubliables. N'oublions pas non plus le mondial du foot : grand écran, souper pour chacun, une casquette rouge. L'ambiance était digne d'un grand match.

Ces moments magiques, on pourrait en citer encore bien d'autres, car on en vit tous les jours. Nous sommes là pour soutenir les résidents, les aider à rester dignes, à rester autonomes, à les occuper selon leur besoin et leur envie, leur apporter de la joie, du réconfort, * du bonheur *, et pourtant ? Qui apporte le plus de bonheur à l'autre ? »

Une animatrice, EMS Les Fauvettes

« Une résidente avec de forts troubles cognitifs et rendant la prise en charge difficile étant donné qu'elle restait fixée dans l'optique de vouloir rentrer chez elle : nous lui avons proposé d'aller se promener à l'extérieur. Lors de son retour dans l'établissement, elle fut apaisée, et contente d'avoir pu sortir, n'a pas eu l'idée de vouloir rentrer chez elle. »

Une soignante, EMS Les Mouettes

« Du bon est sorti de tout cela, l'équipe s'est soudée, les responsables de site nous ont fait confiance et nous ont accompagné. Nous nous sommes soutenus entre apprenties. Tout le personnel pluridisciplinaire s'est montré solidaire et les résidents d'une résilience qui force l'admiration car, dans un cas similaire, je ne suis pas sûre que j'aurais montré autant de courage. Des liens très forts se sont tissés avec les résidents. »

Une soignante, EMS Les Lilas

« 2020- 2021... Deux années bien particulières pour le domaine des soins... De la solidarité entre collègues, des applaudissements, de l'empathie, de la considération, de l'aide et une capacité d'adaptation inébranlable... Et puis ? Une journée mémorable, le 28 novembre 2021, avec un énorme « OUI » pour des soins infirmiers forts ! »

Une soignante, Service d'aide et de soins à domicile

« Un dimanche en fin d'après-midi, lorsque le home était fermé aux visites, des résidents étaient au coin salon, et là, je leur ai proposé de faire une petite animation « chants anciens ». J'ai donc pris le vieux cahier de chants du service, me suis assise vers eux, et me suis mise à chanter à capella. Ce fût un sympathique moment de partage et d'échange musical, ramenant le sourire sur leur visage. »

Une soignante, EMS Les Mouettes

« La réfection de l'édicule aux Fauvettes qui nous permet d'avoir des rencontres festives. »

Un collaborateur du Service technique

« Les collaborateurs sont restés soudés et le personnel sur le terrain n'a rien perdu de sa motivation et ce depuis le début de la pandémie. De plus, même si il y a eu, à certains moments, beaucoup de modifications dans les tournées, les clients eux aussi, ont su se montrer très compréhensifs. »

Un collaborateur administratif, Service d'aide et de soins à domicile

« J'ai trouvé l'équipe très flexible pour faire des remplacements et s'entraider. »

Un soignant, EMS Les Mouettes

Je remercie toutes ces personnes qui ont su se nourrir de ces belles expériences et qui, surtout, nous les ont généreusement partagées.

Je garderai avec moi encore longtemps toutes « ces belles choses » et j'espère que chacun d'entre vous en fera de même.

Lambelet Moulin Sandra, Directrice

3. Mot de la Cheffe de projet et adj. de direction

3.1 Rétrospective des projets

Encore une fois, et ce malgré la crise sanitaire, l'année 2021 a été riche en projets. L'aboutissement de ceux-ci n'aurait pas été possible sans le professionnalisme des équipes de projet.

Téléphonie : le SASDB a intégré le central téléphonique du réseau et a ainsi changé de numéros de téléphone. Tous les services sont maintenant gérés par un central commun et ont des numéros de la plage de numéros du réseau.

Papeterie : une brochure pour le réseau ainsi qu'un flyer par entité ont été créés, imprimés et distribués aux communes, aux partenaires et aux médecins de la région.



3.2 Migration informatique du dossier de soin du SASDB

Comme évoqué dans le précédent rapport, l'année 2021 a été une année de préparation de la migration informatique du dossier de soin du SASDB.

Ce gros chantier a été scindé en deux parties :

1. **Opale** : intégration de la partie RH et financière du SASDB au programme commun du RSSBF au 01.01.2022. Ceci nous permettra de n'avoir plus qu'un seul programme sur une structure commune soit une amélioration en efficacité des équipes des ressources humaines et des finances.
2. **Carefolio @Home** : changement de dossier de soin au 01.06.2022.

Les travaux de préparation se sont faits tout au long de l'année et vont continuer au début 2022. Les formations des collaborateurs ainsi que la saisie des données se feront au printemps 2022.

3.3 Nouveaux EMS sur les sites d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier

Grâce au grand travail fait par les membres de la Commission de bâtisse (COBA) ainsi que des membres du Collège d'experts, un mandat d'étude parallèles en procédure sélective (MEP) a pu être lancé le 26 novembre 2021. Cette procédure va durer environ une année et va nous permettre de trouver le/les lauréats du concours.

- **Fin 2022** : choix des lauréats
- **1er trimestre 2023** : finalisation de l'avant-projet et enquête préalable
- **1er semestre 2023** : assemblée extraordinaire et crédit d'engagement
- **2ème trimestre 2023** : projet de l'ouvrage et mise à l'enquête définitive
- **2ème semestre 2023** : référendum financier obligatoire
- **1er semestre 2024** : début des travaux

Moulin Maryline, Cheffe de projet et adjointe de direction

4. Mot du Responsable RH

L'année 2021 a été marquée par le changement de notre système de gestion de temps. Celui-ci a été complexe et très prenant en termes de charge de travail pour les équipes et les responsables.

Nous avons également uniformisé notre logiciel de gestion intégré (ERP) pour la gestion du personnel et le paiement des salaires pour l'entier des entités du RSSBF. Des nouveaux modules informatiques ont également été mis en place pour le recrutement, la gestion des absences et la formation.

Nous avons fusionné nos comptes afin d'obtenir des contrats uniques RSSBF pour l'AVS, le 2ème pilier, l'assurance perte de gain et la caisse d'allocation familiale.

Courant de cette année, le 1er règlement du personnel du RSSBF a été validé par toutes les parties prenantes et sera effectif au printemps 2022.

Nous avons formé la majorité de notre personnel à comment réagir en cas de feu et l'ensemble des cadres sur la prévention et la détection liée au stress et au burnout.

En cette fin d'année 2021, notre personnel a été passablement touché par la pandémie autant pour des isolements que pour des mises en quarantaine. Nous avons dû recourir à du personnel temporaire, des retraités du domaine de la santé ainsi que des étudiants afin de pallier les absences. Nous avons eu également une augmentation des absences de longue durée, cas que nous suivons de près.

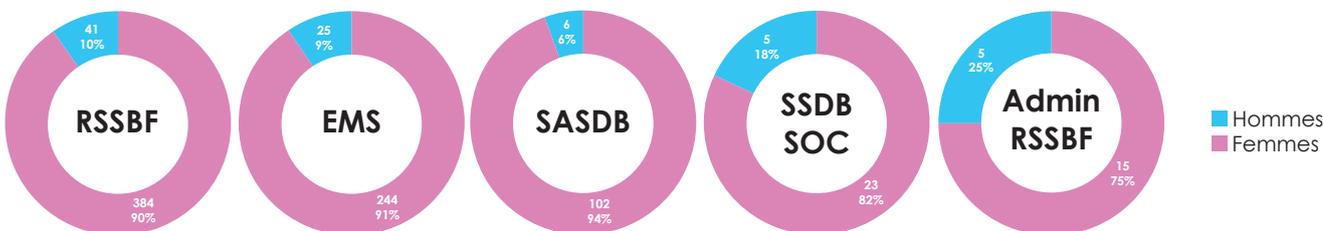
Nous sommes confrontés également au problème de manque de personnel formé lors de nos recrutements.

Nous avons versé en 2021, CHF 22'121'172.- de salaire. Le RSSBF compte 425 collaborateurs au 31.12.2021.

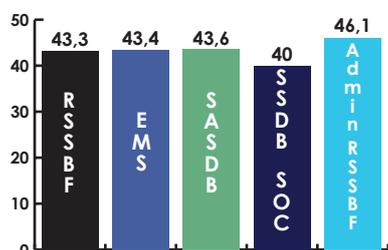
Monnerat Raphaël, Responsable RH

4.1 Statistiques au 31.12.2021

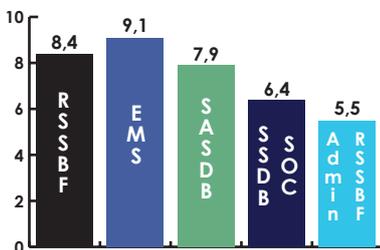
Répartition homme/femme



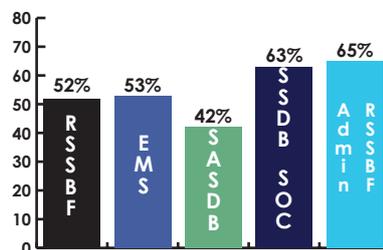
Âges moyens



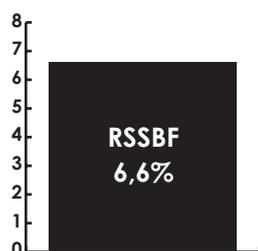
Ancienneté (en années)



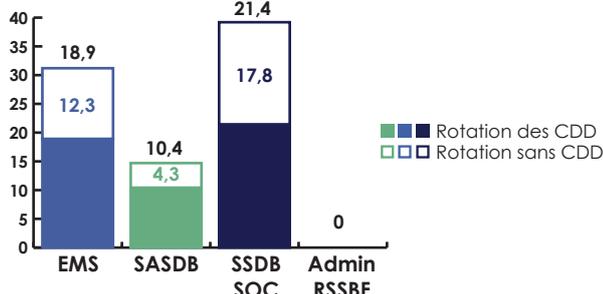
Taux d'occupation 80 à 100%



Taux d'absentéisme



Taux de rotation



5. RSSBF

5.1 Compte de résultat 2021

En millier de CHF	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation		Budget 2021
			CHF	%	
PRODUITS					
Diverses recettes	73	21	52		
Refacturation aux entités	1'957	1'762	195	11.1%	2'040
Total des produits	2'030	1'783	248	13.9%	2'040
CHARGES					
Charges de personnel	1'474	1'419	56	3.9%	1'456
Maintenance et entretien	365	227	137	60.3%	365
Frais administration	133	72	60	83.4%	177
Autres charges d'exploitation	59	64	-5	-8.5%	42
Total des charges	2'030	1'783	248	12.1%	2'040
Résultat du RSSBF					
(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes					

Commentaires

Nous avons apporté des améliorations à la comptabilisation des charges directes inhérentes au Réseau tout au long de l'année 2021.

Dans les charges de personnel, le dépassement est compensé par une refacturation de personnel administratif à la COBA des deux futurs EMS (diverses recettes).

Dans les autres coûts d'exploitation, nous tenons le budget.

6. EMS-FJDB

6.1 Statistiques d'activités

Journées longs et courts séjours avec taux d'occupation

	2020		2021		Ecart
Mouettes	28'786	97.4%	24'062	81.4%	-4'724
Lilas	16'574	94.6%	16'686	95.2%	112
Fauvettes	20'998	95.9%	21'068	96.2%	70
Total	66'358	96.7%	61'816	90.1%	-4'542

Admissions / sorties

	2020		2021	
	Admissions	Sorties	Admissions	Sortie
Mouettes	21	29	51	49
Lilas	25	28	16	12
Fauvettes	34	40	33	26
Total	80	97	100	87

Journées foyer de jour avec taux d'occupation

2020		2021		Ecart
686	46%	1375	92%	689

Commentaires

En 2021, la Covid-19 a durement impacté l'activité long et court séjour de nos EMS et spécialement celle de l'EMS Les Mouettes (81.4% de taux d'occupation).

Dans le courant du dernier trimestre, les admissions ont repris le court normal.
Au 31.12.2021, seules Les Mouettes avaient encore 6 lits de libre.

Le foyer de jour (FJDB), après un premier mois encore impacté par la pandémie, a vu son activité augmenter pour atteindre les 1'375 journées (record depuis l'ouverture du FJDB).

La prise en charge par le canton du surcoût « Covid » au niveau du matériel de soins et de protection, de la surveillance médicale, d'une partie du manque d'activité, et de la sur-dotation en personnel permet de boucler les comptes pratiquement à l'équilibre malgré la baisse des recettes d'exploitation.

La provision pour cette prise en charge se monte à ~ CHF 840'000.-- .

6.2 Compte de résultat 2021

En millier de CHF	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation		Budget 2021
			CHF	%	
PRODUITS					
Produits d'exploitation	20'182	21'443	-1'261	-5.9%	22'065
Subvention des Communes	2'425	2'597	-101	-3.9%	2'289
Total des produits	22'607	24'040	-1'433	-6.0%	24'354
CHARGES					
Charges de personnel	17'307	17'824	-516	-2.9%	17'687
Charges directes	3'617	3'903	-286	-7.3%	3'910
Autres charges d'exploitation	1'204	1'076	128	11.9%	1'092
Amortissements	1'295	1'184	111	9.4%	1'161
Charges et produits financiers	526	600	-74	-12.3%	504
Charges et produits hors exploitation					
Charges et produits exceptionnels	-147	13	-160	-1235.0%	
Total des charges	23'803	24'600	-798	-3.2%	24'354
Solde financement avant répart. des centres de charge	-1'196	-560	-635		
Répartition des centres de charge					
Résultat sur « Frais financiers »	283	-66			
Résultat sur « Matériel LIMA »	29	-16			
Résultat sur « Soins et accompagnement »	840	640			
Solde de financement d'exploitation (a)	-44	-3			

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

7. SASDB

7.1 Statistiques d'activités

Heures facturées par prestations

	2020	2021	Ecart	%
Evaluations et conseils	5'262	5'717	455	8.6%
Examens et traitements	15'548	17'763	2'215	14.2%
Soins de base	35'763	36'599	836	2.3%
Economie familiale	4'843	5'905	1'062	21.9%
Total	61'416	65'984	4'568	7.4%

Commentaires

Suite à la constante augmentation des prestations de soins et ceci principalement en soins infirmiers, les recettes sont nettement supérieures au budget, soit d'environ CHF 90k. Il y a également une évolution par rapport aux heures de prestations 2020 (+7.4%).

Cette variation explique l'augmentation des charges de personnel. Ceci correspond à la décision d'engagement d'infirmières supplémentaires validée par le comité ainsi que par la DSAS.

L'absentéisme lié à la Covid-19 engendre également l'engagement de temporaires, celui-ci étant néanmoins compensé par les indemnités journalières versées.

La hausse des charges directes est principalement représentée par l'augmentation des déplacements. Ce dépassement est relatif à l'engagement de personnel en CDD qui n'a pas de secteur attribué, ainsi qu'à la hausse des prestations de soins.

8. SSDB-SOC

8.1 Mot de la Cheffe de service des entités sociales

Au travers de notre quotidien et des projets mis en œuvre en 2021, nous avons épaissi le trait de nos expériences dans l'approvisionnement, la découverte, la stabilisation, le besoin d'être réactifs, la prise de conscience d'un besoin de ralentir, la relation à l'autre.

Au chapitre des nouveautés, nous avons tenu les 1ers dialogues périodiques, voulus comme un moment de partage privilégié avec chaque collaborateur où sa vision et son ressenti par rapport à sa fonction ont pu être exprimés. Nous avons également mis en œuvre les 1ères supervisions par Kastelys qui ont permis d'offrir un espace précieux et confidentiel où déposer son quotidien professionnel, individuellement ou en équipe. Notre 1ère participation à la journée des élus a été l'occasion de nous recentrer sur nos missions et notre finalité : aider l'autre qui se trouve en situation de précarité. Les deux matinées ont rencontré un succès certain et nous étions fiers de présenter nos entités sociales aux nouveaux élus communaux et députés présents. Nous espérons avoir pu, grâce à l'échange, clarifier leurs représentations du monde social ou le préciser et partager notre souci de l'humain.

Au chapitre de la découverte et de l'approvisionnement, nous relevons la mise en place de la Commission sociale avec ses nouveaux membres fraîchement élus qui avaient, pour la majorité, beaucoup à découvrir. Après une courte demi-journée d'immersion et de sensibilisation, c'est dans l'action des séances qu'ils prennent désormais progressivement leurs marques et nous les nôtres. De même, les collaborateurs du Service social découvrent et approvoient encore le nouveau programme informatique KiSS mis en production en avril 2021. La question de la facturation au canton et les statistiques restent encore des éléments à solutionner à fin 2021. Pour le Service des curatelles, le projet KiSS a été lancé en juillet 2021. Après un semestre consacré aux paramétrages, aux formations, aux décisions stratégiques sur l'utilisation du programme, la mise en production date du 1er janvier 2022. Pour les deux services, le versement de nos prestations aux bénéficiaires est atteint.

Quelques chiffres pour le SSDB	2021	2020
Nombre de nouveaux dossiers ouverts	268	234
Nombre de dossiers d'aide matérielle traités	315	300
Nombre de dossiers d'aide personnelle traités	269	239
Nombre de dossiers encore actifs au 31 décembre 2021	339	273
Nombre de personnes suivie dans le cadre d'une MIS	65	37
Nombre de MIS organisées	113	55
Demandes à des fonds privés	27	41

Quelques chiffres pour le SOC	2021	2020
Nombre de mandats gérés au 31 décembre 2021	347	321
Nombre de curatelles de représentation et de gestion	205	185
Nombre de curatelles de portée générale	114	114
Nombre de curatelles de représentation sans gestion	6	5
Nombre de curatelles d'accompagnement	6	3
Autres types de curatelle (mineurs, substitution)	16	14

7.2 Compte de résultat 2021

En millier de CHF	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation		Budget 2021
			CHF	%	
PRODUITS					
Produits d'exploitation	3'774	3'569	205	5.7%	3'684
Subvention / contributions / dons	980	885	95	10.8%	892
Subvention des Communes	3'531	2'848	683	24.0%	3'531
Total des produits	8'285	7'302	983	13.5%	8'107
CHARGES					
Charges de personnel	7'336	6'961	375	5.4%	7'015
Charges directes	722	546	176	32.2%	646
Autres charges d'exploitation	377	352	24	6.9%	359
Amortissements	9	7	2	30.9%	85
Charges et produits financiers	2	2	1	56.9%	2
Charges et produits hors exploitation					
Charges et produits exceptionnels	-12	22	-34		
Total des charges	8'435	7'890	545	6.9%	8'107
Solde de financement d'exploitation (a)	-150	-588	439		

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

8.2 SSDB - Compte de résultat 2021

En millier de CHF	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation		Budget 2021
			CHF	%	
PRODUITS					
Subventions et participations	3'723	4'359	-635	-14.6%	5'067
Subvention des Communes	3'865	3'769	-101	-2.7%	3'865
Total des produits	7'588	8'128	-540	-6.6%	8'932
CHARGES					
Charges de personnel	1'167	1'230	-63	-5.1%	1'209
Charges directes	100	54	46	85.4%	114
Autres charges d'exploitation	45	68	-23	-33.4%	56
Aide matérielle / MIS	5'834	6'597			7'520
Amortissements	26				34
Total des charges	7'172	7'950	-777	-9.8%	8'932
Solde de financement d'exploitation (a)	416	179	237		
(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes					

Commentaires

Le SASoc avait demandé une augmentation de 7% au budget 2021 pour prévoir les effets de la pandémie.

Les différentes décisions de prise en charge, au niveau fédéral, ont contenu ces effets tout au long de l'année 2021.

Les effets sont maintenant prévus en 2022.

8.3 SOC - Compte de résultat 2021

En millier de CHF	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation		Budget 2021
			CHF	%	
PRODUITS					
Emoluments	316	231			272
Subvention des Communes	1'150	507			1'150
Total des produits	1'466	738			1'421
CHARGES					
Charges de personnel	1'313	648			1'256
Charges directes	85	23			91
Autres charges d'exploitation	39	44			49
Amortissements	4				24
Total des charges	1'441	715			1'421
Solde de financement d'exploitation (a)	24	23			
(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes					

Commentaires

L'augmentation du nombre de dossiers traités nous a obligé à engager du personnel supplémentaire (Cf. budget 2022).

Malgré cette augmentation le budget est contenu et le résultat positif.

9. Indemnités forfaitaires

9.1 Compte de résultat 2021

En millier de CHF	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation		Budget 2021
			CHF	%	
PRODUITS					
Subvention des Communes	1'170	1'100	70	6.4%	1'170
Total des produits	1'170	1'100	70	6.4%	1'170
CHARGES					
Charges de personnel	14	17	-2	-13.9%	33
Charges directes	1'314	1'054	261	24.7%	1'130
Autres charges d'exploitation	3	3		0.0%	5
Charges et produits financiers	0.4		0.4		
Amortissements					3
Charges et produits exceptionnels					
Total des charges	1'332	1'074	259	24.1%	1'170
Solde de financement d'exploitation (a)	-162	26	-189		

(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

Commentaires

Les indemnités forfaitaires versées aux bénéficiaires sont supérieures au budget de KCHF 184.

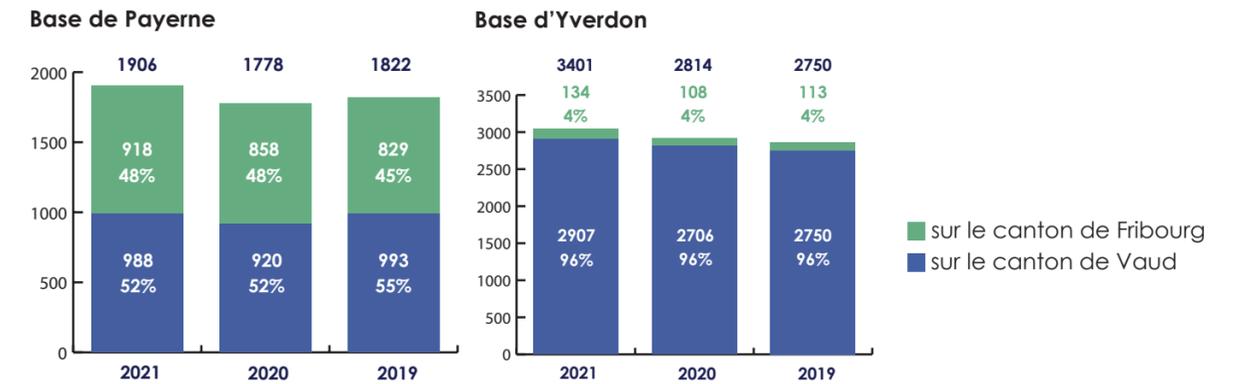
Au cours du 2ème semestre 2021, les nouvelles demandes ont été nombreuses.

Statistiques d'activité	2021	2020
Nombre de dossiers	235	170

10. Ambulance et SMUR

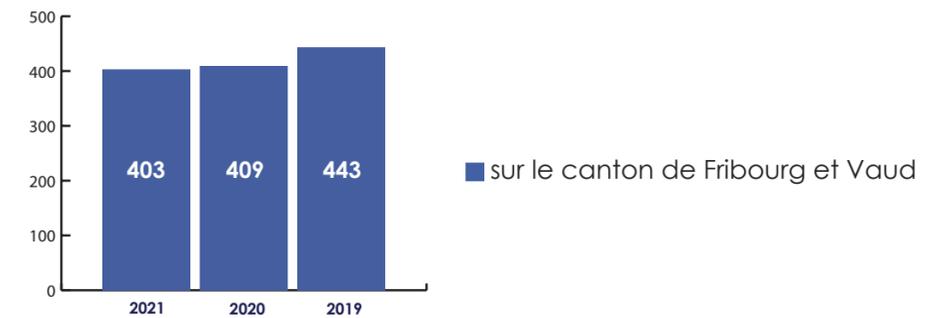
10.1 Ambulance - Statistiques d'activités

Nombre total d'interventions



10.2 SMUR - Statistiques d'activités

Nombre total d'interventions



11. Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye

11.1 Compte de résultat 2021

En millier de CHF	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation	
			CHF	%
PRODUITS				
Recettes d'exploitation		5	-5	
Subvention des Communes				
Total des produits		5	-5	
CHARGES				
Autres charges d'exploitation	0.3	0.3	-0	
Amortissement				
Charges et produits financiers	2	2		
Charges et produits hors-exploitation	0	-29	29	
Total des charges	3	-26	-0	
Résultat avant transfert du solde financement	-3	31	-34	
Solde de financement d'exploitation (a)		29		
Résultat « ASSOCIATION »	-3	2		
(a) négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes				

Commentaires

En 2021, l'Association a payé des intérêts sur le prêt « Rénovation chapelle ». Ce dernier a été remboursé au 31.12.2021.

11.2 Compte-courant des communes au 31.12.2021

CHF		EMS	SASDB	Service social	Curatelles	Indemnités forfaitaires	Association	2021	2020
	Solde au 01.01	-67'758.76	588'343.00	-178'673.40	-23'347.60	-26'433.62	-29'032.97	263'096.65	-302'502.60
(a)	" Subventions des communes (budget d'exploitation) "	998'457.00	3'531'135.00	3'864'825.00	1'149'942.00	1'170'000.00	500'968.00	11'215'327.00	9'861'070.25
(b)	Solde de financement d'exploitation	43'852.33	149'680.95	-415'829.20	-24'341.83	162'288.37		-84'349.38	333'470.05
(c)	" Subventions des communes (autres subventions) "	1'426'568.62						1'426'568.62	1'491'099.64
(d)	Solde de financement frais financiers	282'815.63						282'815.63	-65'887.04
(e)	Acomptes versés	-2'357'266.92	-4'119'478.00	-3'686'151.60	-1'126'594.40	-1'143'566.40	-500'967.00	-12'934'024.32	-11'433'640.05
(f)	Transfert de compte courant								379'486.40
SOLDE AU 31.12 (f)		326'667.90	149'680.95	-415'829.20	-24'341.83	162'288.35	-29'031.97	169'434.20	263'096.65

Positif = à charge des communes / négatif = en faveur des communes

(a) Correspond à la subvention d'exploitation à charge des communes pour l'année en cours selon budget.

(b) Correspond au solde de financement d'exploitation pour l'année en cours (positif = à charge des communes / négatif = en faveur des communes).

(c) Correspond à la subvention pour la part " amortissement/frais financier/investissements " à charge des communes pour l'année en cours selon budget.

(d) Correspond au solde de financement pour " Frais financiers " pour l'année en cours (positif = à charge des communes / négatif = en faveur des communes).

(e) Montants versés en cours d'année par les communes. En 2020, ce montant comprend également la déduction du différentiel 2017 pour les ambulances/SMUR.

(f) Transfert de CHF 275'000 auprès du RSSBF pour couvrir les amortissements de la migration informatique et le solde pour couvrir la prime Covid.

11.3 Répartition intercommunale des soldes de subventions 2021

Communes	Population légale dès le 31/12/2019	EMS	SASDB	SSDB	SOC	INDEMNITES FORFAITAIRES	SMUR / AMB.	SOLDE 2021	Par habitant
Belmont-Broye	5'559	-56'212	-25'757	69'626	4'076	-27'926	4'996	-31'198	-5.61
Châtillon	484	-5'052	-2'315	6'062	355	-2'510	449	-3'011	-6.22
Cheyres-Châbles	2'317	-24'232	-11'103	29'020	1'699	-12'038	2'154	-14'500	-6.26
Cugy	1'767	-16'574	-7'594	22'132	1'296	-8'234	1'473	-7'501	-4.25
Delley-Portalban	1'173	-12'430	-5'696	14'692	860	-6'175	1'105	-7'644	-6.52
Estavayer	9'696	-97'729	-44'780	121'442	7'109	-48'551	8'685	-53'823	-5.55
Féigny	1'068	-9'679	-4'435	13'377	783	-4'809	860	-3'903	-3.65
Gletterens	1'097	-11'007	-5'043	13'740	804	-5'468	978	-5'996	-5.47
Lully	1'178	-10'961	-5'022	14'754	864	-5'445	974	-4'837	-4.11
Ménières	437	-4'207	-1'928	5'473	320	-2'090	374	-2'056	-4.71
Montagny	2'677	-24'217	-11'096	33'529	1'963	-12'031	2'152	-9'700	-3.62
Les Montets	1'520	-14'076	-6'450	19'038	1'114	-6'993	1'251	-6'116	-4.02
Nuvilly	446	-4'049	-1'855	5'586	327	-2'012	360	-1'643	-3.68
Prévondavaux	72	-610	-280	902	53	-303	54	-184	-2.55
Saint-Aubin	1'835	-18'083	-8'286	22'983	1'345	-8'984	1'607	-9'417	-5.13
Sévaz	304	-3'517	-1'611	3'808	223	-1'747	313	-2'532	-8.33
Surpierre	1'115	-9'855	-4'516	13'965	818	-4'896	876	-3'608	-3.24
Vallon	455	-4'179	-1'915	5'699	334	-2'076	371	-1'766	-3.88
TOTAL FINAL 2021	33'200	-326'668	-149'681	415'829	24'342	-162'288	29'032	-169'434	-5.10
Par habitant		-9.84	-17.53	12.52	0.73	-4.89	0.87	-5.10	

négatif = à charge des communes / positif = en faveur des communes

11.4 Bilan au 31.12.2021

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
Actif circulant	10'949'046.15	13'151'988.41	Capitaux étrangers à court terme	10'436'493.12	11'818'993.38
Trésorerie	1'342'828.01	3'632'230.59	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	2'208'502.68	2'142'084.51
Créances résultant de la vente de prestations de services	8'475'015.70	8'451'422.65	Dettes à court terme portant intérêts	993'090.56	1'115'960.00
Autres créances à court terme	169'434.20	263'096.65	Autres dettes à court terme	6'423'707.43	7'786'576.57
Dont c/c Communes de l'Association	169'434.20	263'096.65	Dont c/c Communes de l'Association		
Stocks et prestations de services non facturés	58'951.09	58'485.93	Passifs de régularisation	811'192.45	774'372.30
Actifs de régularisation	902'817.15	746'752.59	Capitaux étrangers à long terme	21'741'000.00	22'591'657.40
Actif immobilisé	25'201'857.18	25'317'242.60	Dettes à long terme portant intérêts	21'741'000.00	22'591'657.40
Immobilisations financières	16'181.73	16'177.72			
Immobilisations corporelles	25'185'675.45	25'301'064.88			
Dont " Immeubles et terrains "	23'718'957.94	24'005'360.70	Capitaux propres	3'973'410.21	4'058'580.23
Dont " Equipements, mobilier "	1'388'744.17	1'230'506.40	Capital	3'306'479.08	3'309'191.38
Dont " Véhicules "	77'973.34	65'197.78	Fonds et réserves affectées	666'931.13	749'388.85
TOTAL DE L'ACTIF	36'150'903.33	38'469'231.01	TOTAL DU PASSIF	36'150'903.33	38'469'231.01



11.5 Détails « fonds et réserves affectées »

Détail « Fonds et réserves affectées »		2021	2020
Fonds animation " Les Lilas "	Ce fonds est alimenté par des dons. Il est uniquement affecté à l'animation de l'EMS "Les Lilas".	49'625	48'793
Fonds animation " Les Mouettes "	Ce fonds est alimenté par des dons. Il est uniquement affecté à l'animation de l'EMS "Les Mouettes".	22'645	23'948
Fonds animation " Les Fauvettes "	Ce fonds est alimenté par des dons. Il est uniquement affecté à l'animation de l'EMS "Les Fauvettes".	14'564	18'707
Donation Mme Lina Renaud (EMS)	Il s'agit d'une donation de la succession Lina Renaud. Elle doit être affectée à l'amélioration du confort des patients.		2'048
Bourse ASI Fribourg (EMS)	Bourse de l'Association Suisse des infirmières pour un concept de soins palliatifs dans les EMS. Elle doit être affectée à une formation ou à l'achat d'ouvrages en lien avec les soins palliatifs	2'000	2'000
Fonds projet LIFT (EMS)	Ce fonds a été alimenté par une donation du Lions club d'Estavayer, pour un projet de prévention des risques de non insertion prof. en fin de scolarité obligatoire.	1'000	1'000
Fonds de la chapelle	Alimenté par des dons, ce fonds doit être affecté à l'entretien de la chapelle.	5'366	5'463
Rentier des messes	Alimenté par des dons, ce fonds doit être affecté à l'organisation de messes.	17'484	17'484
Fonds Pharmacie	Alimentée par les résultats liés à l'activité "pharmacie" dans les EMS (jusqu'en 2018). Pour financer des projets liés aux médicaments et également pour la promotion et le bien-être dans nos EMS.	111'155	129'092
Provision résultat LIMA	Alimenté par le résultat sur le financement du matériel LIMA par le canton de Fribourg afin de combler un éventuel résultat négatif.	16'457	
Fonds RSNB	Alimenté par une contribution de l'Association des Communes pour l'org. médico-sociale dans le district de la Broye afin de participer aux frais du bureau Broye du RSNB (Réseau Santé Nors-Broye).	10'000	
Fonds Sécutel	Suite à la liquidation de sécutel, pour le financement des évaluations faites par les collaboratrices du SASDB pour déterminer si les clients doivent être au bénéfice d'un appareil de bio-télévigilance.	13'385	26'385
Fonds de soutien du personnel (SASDB)	Soutenir le personnel en proie à une difficulté financière momentanée.	10'000	10'000
Provision EMS / SASDB pour le personnel	Pour le bien-être du personnel.	58'952	64'378
Fonds des Communes pour l'informatique du RSSBF	Financement des Communes du coût de la migration informatique du RSSBF (275'000.--)	195'409	260'880
Réserve pour réévaluation " Les Fauvettes "	Réserve de réévaluation des actifs suite à la reprise de l'EMS "Les Fauvettes".	138'890	138'890
Crédit d'étude " Les Mouettes "	Permet de couvrir les frais relatifs à l'étude concernant l'EMS " Les Mouettes " selon décision de l'assemblée des délégués.		319
Total « Fonds et réserves affectées »		666'931	749'389

22/29



11.6 Annexes aux comptes

Généralités

L'Association ne présente qu'un seul bilan consolidé. Par contre, chaque entité possède son compte de résultat.

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi Suisse, particulièrement des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes selon le Code des Obligations (art. 957 à 962). En raison des activités de l'Association, le comité a décidé de ne pas présenter les comptes selon les prescriptions de la loi sur les communes fribourgeoises.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur économiquement nécessaire est prise en compte de manière appropriée et elle est présentée en déduction de cette rubrique.

Stocks et prestations de services non facturés

Le stock est valorisé selon le prix d'achat moyen pondéré.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. La limite fixée pour l'activation d'un bien est au minimum de CHF 5'000.-- par objet.

Dettes

Les dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services ainsi que les autres dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les dettes à court terme sont exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Fonds et réserve réglementaire affectée

Les réserves réglementaires affectées sont des moyens affectés à des fonds spécifiques pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus et évalués à la valeur nominale. La source de financement peut être interne ou externe à l'Association.

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Informations relatives aux principaux postes du bilan

Créances résultant de la vente de prestations de services

Ce poste comprend une provision pour pertes sur débiteurs de CHF 85'000.-- pour toutes les entités (N-1 CHF 153'000.--).

Autres créances à court terme

Liste des autres créances à court terme :

	2021	2020
Communes de l'Association	169'434.20	263'096.65
Total	169'434.20	263'096.65

Immobilisations corporelles

	2021	2020
Immeubles et terrains	23'718'958	24'005'361
Equipement, mobilier	1'388'744	1'230'506
Liste des nouveaux investissements prévus au budget et activés en 2021		
	Effectif	Budget
Les Mouettes		
Parking	34'515.80	40'000.00
Surv. technique à distance	11'178.50	12'000.00
Extension anti-errance	61'945.80	65'000.00
Sécurisation locaux lave-vases	6'765.55	7'500.00
Chariot sensoriel	5'950.00	5'950.00
Verticalisateur	6'018.15	6'200.00
Les Lilas		
Surv. technique à distance	11'677.50	12'500.00
Caisse enregistreuse*	0.00	6'000.00
Parasol terrasse jardin	8'304.90	9'500.00
Machines à café	16'220.15	16'500.00
Sèche-linge	3'354.00	3'500.00
Les Fauvettes		
Surv. technique à distance	15'678.00	16'500.00
Bus pensionnaires	37'460.00	55'200.00
Fauteuils relaxation	11'143.85	11'150.00
Module TV	8'398.00	0.00
Communs		
Appareil mauvaises herbes	32'914.20	35'905.00
RSSBF		
Migration informatique	273'877.25	275'000.00
Centrale téléphonique	83'884.50	60'000.00
Migration PEP - Carefolio	82'953.35	79'000.00
Entités sociales		
Programme KiSS SSDB**	102'170.65	121'000.00
Programme KiSS SOC*	56'811.75	75'000.00
Modif. des locaux Estavayer	99'635.89	100'000.00
SASDB		
Migration Carefolio - Opale*	139'860.90	260'000.00
Téléphonie*	21'611.65	25'000.00

* Ces investissements ont été budgetés en 2021 mais terminés en 2022

** Débuté ainsi que terminé en 2022

Dettes à court terme portant intérêts

Liste des dettes à court terme portant intérêts :

	2021	2020
Banque Raiffeisen (SASDB)	192'923.00	345'960.00
UBS SA (EMS)	30'167.56	
Reclassement amort. dettes à long terme	770'000.00	770'000.00
Total	993'090.56	1'115'960.00

Autres dettes à court terme

Liste des autres dettes à court terme :

	2021	2020
Etat de Fribourg	4'036'499.38	5'391'612.12
Créanciers sociaux	166'659.80	103'916.20
Communes de l'Association (avances)	2'220'548.25	2'291'048.25
Total	6'423'707.43	7'786'576.57

Dettes à long terme portant intérêts

Liste des dettes à long terme portant intérêts :

	2021	2020
Emprunt hyp. BCF (ancien Fauvettes)	1'441'000.00	1'481'000.00
Emprunt hyp. BCF (Mouettes - Lilas))	700'000.00	800'000.00
Emprunt hyp. UBS (Fauvettes) 15 ans - 0.45%	9'370'000.00	10'000'000.00
Emprunt hyp. UBS (Fauvettes) 6 ans - 0.1%	11'000'000.00	11'000'000.00
Reclassement amort. dettes à court terme	-770'000.00	-770'000.00
Emprunt BCF Rénovation Chapelle		80'657.40
Total	21'741'000.00	22'591'657.40

2.2 Informations relatives aux principaux postes du compte de résultat

Produits nets des prestations de services

SSDB	2021	2020
Prestations ass. sociales années antérieures	485'600.00	547'720.00

Charges et produits exceptionnels

Liste des autres dettes à court terme :

	2021	2020
Attribution aux fonds / provision		
Attribution aux fonds "Animation"	5'877.50	7'540.10
Attribution au fonds Mme Renaud	6'308.57	
Attribution au fonds de soutien du personnel		
Attribution au fonds RSNB	10'000.00	8'493.30
Attribution à la provision Sécutel		
Attribution à la provision HS / Vacances	62'000.00	45'000.00
Attribution à la provision pertes sur débiteurs		13'000.00
Attribution à la provision risques d'exploitation		20'000.00
Dissolution de fonds / provision		
Utilisations des fonds "Animation"	-10'912.75	
Utilisation du fonds "Pharmacie"	-17'936.72	
Utilisation du fonds du personnel	-8'063.00	
Utilisation du fonds sécutel	-13'000.00	-10'000.00
Utilisation du fonds Mme Renaud	-7'937.10	-28'663.05
Utilisation provision Van Zanten	-20'000.00	
Variation provision pertes sur débiteurs	-68'000.00	
Divers	-96.95	-216.95
Autres charges / produits exceptionnels		
SASDB -Solde subvention cantonale	-49'400.20	-18'432.55
Divers	444.60	632.06
EMS - Solde subvention foyer de jour	-8'858.20	-35'624.95
EMS - différence correctif des soins	-19'999.28	
Résultats sur années antérieures	-19'735.25	26'651.85
Total	-159'308.78	28'379.81

3. Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

3.1 Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle

	2021	2020
RSSBF	11	11
SASDB	64	60
EMS	178	180
SSDB	10	9
SOC	11	11

3.2 Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan)

SASDB	2021	2020
Local commercial du 01.07.2021 au 30.06.2022	27'300	27'300
Local commercial du 01.07.2022 au 30.06.2023	54'600	54'600
Entités sociales	2021	2020
Bureaux à Domdidier du 01.06.2020 au 31.05.2025	92'750	132'500

3.3 Dettes envers des institutions de prévoyance

Néant

3.4 Honoraires de l'organe de révision

	2021	2020
BFB Fidam Révision SA	13'745.95	13'688.50

3.5 Dettes à long terme portant intérêts

	2021	2020
1 - 5 ans		
EMS	3'120'000.00	3'080'000.00
Association		80'657.40
+ de 5 ans		
EMS	18'621'000.00	19'431'000.00
Total	21'741'000.00	22'591'657.40

3.6 Engagement conditionnel

EMS

Il existe une provision de CHF 197'000.-- pour couvrir les heures supplémentaires et les soldes de vacances. Cette dernière devrait se monter à env. CHF 234'000.-- pour couvrir le 100% du risque. De plus, le calcul ne tient pas compte d'une majoration de 25% lors du paiement effectif d'heures supplémentaires prévu dans la Lpers. Il y a donc une sous-évaluation de provision de env. CHF 95'000.--. (CHF 85'000.-- en 2020).

SASDB

Une provision de CHF 50'000.-- a été comptabilisée (CHF 150'000.-- au total après la provision de 2021) concernant les 4'231 heures supplémentaires, (3'711 en 2020) soit env. CHF 50'000.-- de sous-évaluation de provision (CHF 70'000.-- en 2020). Les heures seront payées à l'échéance des rapports de travail des collaborateurs et l'Etat, ainsi que les Communes, les prendront en charge à ce moment-là.

3.7 Autres informations

Suite à la mise en place du nouveau programme de gestion (KiSS SSDB), les décomptes des 3 premiers trimestres ont été transmis tardivement au canton et le 4ème trimestre a dû être estimé pour le bouclage des comptes.

Dès lors, une répartition définitive des charges 2021 financées par le canton sera établie courant d'année 2022. En outre, l'écart des subventions cantonales 2021 impactera les comptes de l'exercice 2022 et sera à charge ou en faveur des communes.

Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée des délégués de
**L'Association des communes pour l'organisation
médico-sociale du district de la Broye
Estavayer-le-Lac**



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, comptes de résultat de l'Etablissement médico-sociaux, du Service d'aide et de soins à domicile de la Broye, du Service social de la Broye, du Service des curatelles de la Broye, des Indemnités forfaitaires et de l'Association et annexe) de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux dispositions de la loi sur les communes de Fribourg et de son règlement d'exécution, à l'exception de la présentation des comptes annuels qui a été faite conformément aux dispositions du Code des obligations comme mentionné au chapitre 1 de l'annexe.

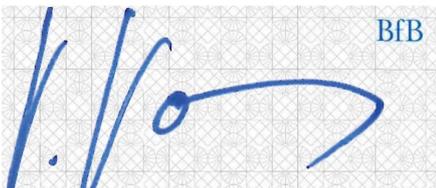
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance conformément à la loi sur les communes de Fribourg et à son règlement d'exécution et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

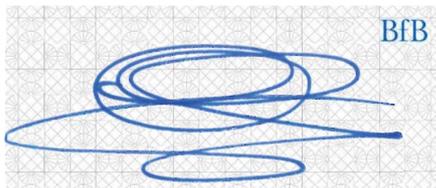
Yverdon-les-Bains, le 12 avril 2022

BfB Fidam révision SA



BfB

Vincent Vocat
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



BfB

Jonas Gavillet
Réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat de l'Etablissement médico-sociaux
- compte de résultat du Service d'aide et de soins à domicile de la Broye
- compte de résultat du Service social de la Broye
- compte du résultat du Service des curatelles de la Broye
- compte de résultat des Indemnités forfaitaires
- compte de résultat de l'Association
- annexe

INFORMATION



Ce document a été
signé électroniquement.
Merci de me scanner